

Feedbacks concernant les rapports statistiques

**S0001, S0101, S0104, S0105, S0108, S0109, S0112, S0205-L,
S0205-N, S0208, S0209-L, S0209-N, S0302, TPTBBL, TPTBBN,
TPTBHN et TPTBHR**

Avril 2025

Sommaire

| | | |
|----|---|---|
| 1. | Feedbacks prévus en relation avec les rapports statistiques | 3 |
| 2. | Transmission des feedbacks | 3 |
| 3. | Délais de réponse aux feedbacks..... | 4 |

1. Feedbacks prévus en relation avec les rapports statistiques

Pour tout rapport soumis à la BCL pour les collectes : S0001, S0101, S0104, S0105, S0108, S0109, S0112, S0205-L, S0205-N, S0208, S0209-L, S0209-N, S0302, TPTBBL, TPTBBN, TPTBHN et TPTBHR, vous pourriez, à l'avenir, recevoir jusqu'à trois feedbacks :

- FL-OK ou FL-NOK : Ce feedback technique vous informera sur le statut de votre fichier, si celui-ci a été traité correctement ou s'il contient des erreurs techniques.
- DQ-FDB : Ce feedback sur la qualité des données vous informera des points dans vos rapports, sur lesquels la BCL a besoin d'une correction ou d'une confirmation pour la production normale des données.
- ADHC-FDB : Lorsque des informations supplémentaires sont demandées en dehors du cycle de production ordinaire, un feedback ad hoc qui comprendra les demandes de la BCL vous sera envoyé.

Les erreurs techniques et les demandes de qualité des données sont actuellement envoyées par email. À l'avenir, ces dernières seront standardisées et livrées via les canaux désignés.

2. Transmission des feedbacks

Conformément à la Circulaire BCL 2021/243, nous entamons une transition dans la livraison des feedbacks pour les tables susmentionnées. Cette transition s'alignera sur les processus établis pour AnaCredit.

Désormais, les feedbacks ne seront plus diffusés par email. Au lieu de cela, ils seront transmis via les canaux désignés, Sofie et E-file. Cette transition sera mise en œuvre par étapes, et vous recevrez une notification par email avant la première transmission de feedbacks pour chaque type de rapport via ces canaux.

La nomenclature des feedbacks est structurée comme suit :

- FDBBUSI_[DATE_DU_FEEDBACK]_[NOM_DU_FICHER_D'ENTRÉE]_[TYPE_DE_FEEDBACK]_[ID_ÉCHANGE_BCL].[EXTENSION]

Le contenu spécifique des fichiers de feedback est déterminé par le [TYPE_DE_FEEDBACK] indiqué dans le nom du feedback, qui comprend :

- DQ-FDB -> Feedback sur la qualité des données
- ADHC-FDB -> Feedback ad hoc
- FL-OK -> Aucune erreur technique dans le fichier
- FL-NOK -> Fichier contenant des erreurs techniques

3. Délais de réponse aux feedbacks

En ce qui concerne les rapports statistiques collectés par la BCL, le respect de délais stricts est impératif pour assurer une transmission rapide à la Banque centrale européenne (BCE). Cette soumission rapide permet à la BCE d'utiliser les données pour des publications officielles, pour lesquelles les délais sont également proches des délais de collecte des données.

L'urgence et le délai d'une correction ou d'une confirmation nécessaire peuvent varier. Par conséquent, pour tout feedback fourni, la BCL spécifiera un délai dans le feedback. Le respect de ce délai est essentiel, car il fait partie du cadre de non-conformité établi par la BCE, comme prévu dans le règlement (UE) 2022/1917 (BCE/2022/31) et la Circulaire ST.24-0013.